Programme de cotutelles de thèse entre l'Université Libanaise et le Réseau UT-INSA

I Le programme

L'objectif du programme UL/UT-INSA est de former par la recherche des doctorants libanais dans les laboratoires de l'Université Libanaise et des établissements des réseaux UT et INSA. Les priorités thématiques sont définies par les partenaires. L'Université Libanaise se charge de faire la promotion des sujets proposés auprès de ses étudiants.

Le programme porte sur la mise en place de cotutelles de thèse. Les travaux de recherche sont réalisés dans les laboratoires de l'Université Libanaise et du réseau UT-INSA selon un principe d'alternance qui est défini dans la convention de cotutelle de thèse signée entre l'université Libanaise et l'Etablissement du réseau UT INSA qui accueille le doctorant.

Les thèses sont financées sur les 3 années, par l'Université Libanaise pendant le séjour au Liban et par l'établissement français pendant le séjour en France.

Le programme UL / UT-INSA est piloté par la direction aux relations internationales de l'UTT. Il a fait l'objet de la signature d'une convention définissant les objectifs du programme ainsi que les moyens et procédures mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Le pilotage du programme est relayé dans chaque établissement par un correspondant (voir Section IV).

II Soumettre une proposition pour 2025

Date limite de soumission : 15 mars 2025

Les chercheurs des UT et des INSA qui souhaitent soumettre une proposition de sujet de recherche doivent remplir la fiche d'information. Une fois la proposition prête, elle doit être envoyée, sous format électronique exclusivement, au correspondant établissement (voir liste en fin de document) et à Emmanuelle Rouhaud : rouhaud@utt.fr.

Les chercheurs de l'Université Libanaise qui souhaitent soumettre une proposition de sujet de recherche doivent remplir la fiche d'information. Une fois la proposition prête, elle doit être envoyée, sous format électronique exclusivement, à l'Ecole Doctorale de l'Université Libanaise edst@ul.edu.lb. L'UL transmettra les sujets validés à l'UTT.

Chaque chercheur ne peut faire qu'une seule proposition.

Toutes les propositions doivent impérativement respecter le format défini dans la fiche d'information (modèle Excel) fournie.

Indications concernant la fiche d'information

- Elle doit être entièrement rédigée en français.
- Nom du directeur de thèse : la législation française impose, dans le cadre d'une cotutelle, deux co-directeurs de thèse, un de chaque établissement d'inscription. N'indiquer que le nom de la personne qui propose le sujet. C'est cette personne (et elle seule) qui sera contactée en cas de besoin. C'est elle (et elle seule) qui doit émettre des messages auprès de l'organisation de ce programme.

- Sujet : respecter impérativement la place disponible. La feuille Excel sera convertie en PDF et tout ce qui dépasse sera perdu. Merci de vérifier que la conversion en PDF se passe bien avant de transmettre votre fiche.
- Vous pouvez compléter cette fiche par un fichier, exclusivement en PDF, dans lequel vous décrivez plus en détail votre proposition de thèse. Si vous le souhaitez, vous pouvez mettre dans le même fichier un résumé en anglais.
- Attention! Les noms de fichiers sont très importants. Ils doivent être composés de la manière suivante : ville_nom_prenom_resume pour la fiche Excel, et ville_nom_prenom_detail pour le fichier PDF s'il existe. La ville est celle de votre institution (indiquer CVL pour INSA centre Val de Loire) ; « resume » ou « detail » indiquent s'il s'agit de la fiche résumé ou du fichier PDF associé.
- Pour la suite du processus et pour chaque proposition de thèse, la seule personne qui sera contactée est celle dont le nom apparait dans les noms de fichiers.

III Calendrier

La sélection des candidats sera effectuée selon la procédure et le calendrier suivants :

- Du 12 février au 15 mars 2025 : les chercheurs du Réseau UT-INSA transmettent leurs propositions de sujet de thèse au coordinateur scientifique du programme (rouhaud@utt.fr) via leur correspondant d'établissement (qui s'assure que les procédures FSD sont effectuées). Les chercheurs de l'Université Libanaise transmettent leurs propositions à l'Ecole Doctorale de l'Université Libanaise (fatima.nasser@ul.edu.lb , samhat@ul.edu.lb).
- **Du 01 avril au 30 avril 2025**: les candidats font parvenir leur dossier de candidature à l'Université Libanaise (<u>fatima.nasser@ul.edu.lb</u>), <u>samhat@ul.edu.lb</u>) et au responsable du programme UT-INSA, Emmanuelle Rouhaud (<u>rouhaud@utt.fr</u>) dans un seul mail. Les dossiers de candidature sont analysés par un pré-jury de l'UL.
- Jusqu'au 31 mai : Les porteurs de sujet de thèse reçoivent les dossiers des candidats validés par le pré-jury et retournent la date de l'entretien effectué et le classement des candidats à l'Université Libanaise (<u>fatima.nasser@ul.edu.lb</u>), <u>samhat@ul.edu.lb</u>) et au responsable du programme UT-INSA, Emmanuelle Rouhaud (<u>rouhaud@utt.fr</u>) dans un seul mail.
- **Début juin**: L'UL étudie les dossiers et transmet une présélection au porteurs de sujet de thèse et aux membres du jury.
- mi juin 2025: le Réseau UT-INSA et l'Ecole Doctorale Sciences et Technologies de l'Université Libanaise organisent les entretiens et le jury du programme. Ce jury arrête les sujets de recherche, les candidats et les co-directeurs retenus. Les candidats seront admis définitivement après validation du master.
- Septembre 2025 : rédaction du dossier de candidature, d'inscription (selon les modalités de chaque établissement) ainsi que signature de la convention de cotutelle pour chaque doctorant.
- Octobre 2025 : début de la formation doctorale.

IV Les correspondants « établissements »

Le programme UL/UT-INSA est coordonné par le Pôle International de l'UTT. La coordination scientifique est assurée par Emmanuelle Rouhaud (emmanuelle.rouhaud@utt.fr). Cette coordination est relayée dans chaque établissement par un correspondant qui est le garant de la cohérence entre les propositions de thèses et la politique scientifique de l'établissement et du bon fonctionnement du programme au sein de son établissement (promotion, information, organisation) : Il s'assure en particulier (et a priori) de l'accord des Ecoles Doctorales, de l'existence du financement côté français et du bon déroulement des demandes FSD (ou HFDS).

Pour l'Université Libanaise : <u>Jamal Charara</u> Pour l'INSA Centre Val de Loire : <u>Gael Gautier</u> Pour l'INSA Hauts de France : <u>Mohamed Djemai</u>

Pour l'INSA de Lyon : <u>Mickael Lallart</u> Pour l'INSA de Rennes : <u>Ghaïs El Zein</u> Pour l'INSA de Rouen : <u>Bechara Taouk</u>

Pour l'INSA de Strasbourg : <u>Pierre Grussenmeyer</u> Pour l'INSA de Toulouse : <u>Christophe Chassot</u>

Pour l'UTBM : <u>Abder Koukam</u> Pour l'UTC : <u>Christine Prelle</u>

Pour l'UTT : Emmanuelle Rouhaud